

Délibération du Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie

Vu le code de l'éducation ;

Vu les statuts de l'université Le Havre Normandie ;

Vu le règlement intérieur de l'Université Le Havre Normandie

Vu l'avis favorable de la commission des finances du 3 mars 2026

Délibération n°2971/2026/FIN

Domaine : Finances

Le Conseil d'administration de l'université Le Havre Normandie réuni en formation plénière le 12/03/2026 délibère sur :

Article 1:

Le Conseil d'administration est réuni, après avis favorable de la commission des finances du 3 mars 2026, afin de se prononcer sur l'approbation des subventions telles que prévues dans le tableau transmis aux membres.

Article 2:

Le conseil d'Administration approuve lesdites subventions.

Article 3:

Le tableau des subventions est annexé à la présente délibération.

Le Président de l'Université Le Havre Normandie

Pedro LAGES DOS SANTOS

Résultats du vote :

Nombre de votants : 30

Pour : 22

Contre : 0

Abstentions : 8

Blancs : 0

Ne prennent pas part au vote : 0

☒ Adoption

☐ Refus

UNIVERSITÉ
LE HAVRE
NORMANDIE
Le Premier Vice-Président
en charge des projets stratégiques
et des moyens
Jean-Noël CASTORIO

UB	Bénéficiaire	Objet	Montant
903 - AI	LEXFEIM	"Les progrès en matière de droits humains" du 8 au 9 avril 2026 (Université de Séville)	1 500,00 €
903 - AI	GRIC	"La montée de l'Asie, 60 ans après" "La Havane : Asie, Afrique, Amérique latine et le Monde : Quelles relations pour une Paix, une Justice et une prospérité mondiales et durables ?" du 18 au 20 février 2026 (Paris le 18/02 - Le Havre le 19/02 et 20/02)	1 500,00 €
903 - AI	BDE DROIT	Gala des Juristes Palais des Régates au Havre du 23 au 24 mai 2026	1 500,00 €
903 - AI	BDE PIM	Simulation de gestion M2 du 28 mars au 4 avril 2026 (Ayia Napa à Chypre)	1 500,00 €
970 - IUT	Association étudiante du département HSE - APRIHSE (Association pour le rayonnement et l'initiative du département HSE)	Analyse des risques en montagne séjour du 01/02 au 07/02 (La Toussuire)	2 200,00 €